



# MIM

## Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

### MOT DU MAIRE



#### BUDGET 2023

Le budget 2023 adopté en décembre dernier par le conseil municipal est présenté dans les pages suivantes. Vous pouvez par ailleurs visionner la séance extraordinaire à l'occasion de laquelle il a été adopté ou consulter la présentation électronique qui en été faite sur le site web de la Ville, au [vsad.ca](http://vsad.ca).

Le budget adopté présente un gel des tarifs et des taux de taxation pour 2023, et ce, pour toutes les catégories d'immeubles. Des projections sur les cinq prochaines années prévoient par ailleurs un maintien de ce gel pendant toute cette période. Ainsi, à moyen terme, le compte de taxes augustinois se situera dans la moyenne régionale, tel qu'annoncé il y a quelques années, lorsque nous avons entrepris de donner le nécessaire coup de barre à nos désastreuses finances.

Cette réussite financière collective ne se sera pas faite au détriment de nos infrastructures. Nous continuons d'entretenir et d'améliorer tous nos équipements en investissant des sommes importantes dans nos routes, réseaux, parcs, bâtiments, véhicules et autres. Le tout, toujours payé comptant, de façon à ne pas regonfler notre dette. Cette dernière continue par ailleurs de fondre notamment grâce à nos importants remboursements anticipés et sera normalement entièrement éteinte dans trois ans.

L'extinction complète de notre dette à l'ensemble, en 2026, viendra couronner une dizaine d'années d'effort collectif, avec un remboursement total de près de 120 millions de dollars. Le fait de verser de moins en moins de capital et d'intérêts à chaque année et ultimement de ne plus avoir à en verser du tout dégage chaque année d'importantes sommes et permettra de continuer de payer nos immobilisations sans emprunter et donc de ne pas se réendetter. Actuellement, les intérêts payés

annuellement par la Ville sur ce qui reste de notre dette s'élèvent à plus de 1,5 M\$. Envoyer ainsi tant d'argent dans les poches des banquiers ne devrait se faire que si absolument nécessaire. À Saint-Augustin-de-Desmaures, ça achève et c'est tant mieux.

Avec l'actuelle envolée des taux d'intérêts, le fait d'être une Ville sans dette nous placera bientôt dans une situation exceptionnelle et hautement enviable qu'il faudra veiller à préserver. Nous aurons l'occasion d'y revenir en temps et lieux...

« Il n'est de pire pauvreté que les dettes. »

Proverbe indien



Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les 7 et 21 février à 18 h 30. Les citoyens peuvent y participer en posant leur question en personne, en complétant le formulaire disponible sur le site web ([vsad.ca/seances](http://vsad.ca/seances)) ou via la page Facebook @VSADofficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

L'hôtel de ville est accessible de préférence avec rendez-vous et à distance (par courriel ou par téléphone), du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. Contactez-nous au 418 878-2955 ou au [info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca) pour prendre rendez-vous.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir  
sur votre Ville  
**VSAD.ca**



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel  
@Les Augustinois actifs



@VSADofficiel  
@Augustinoisactifs



## BUDGET 2023 ET PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2023-2027

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a adopté son budget 2023 se chiffrant à 64,4 M\$, lors de la séance extraordinaire du 8 décembre dernier. Vous trouverez l'information complète portant sur le budget sur notre site Web en utilisant le lien suivant <https://vsad.ca/budget-finances>. La webdiffusion de la séance d'adoption et de présentation du budget par le conseil municipal est disponible via le lien suivant <https://vsad.ca/webdiffusion>.

**Vous trouverez dans le présent texte une présentation sommaire des principaux éléments du budget 2023 :**

### TAUX DE TAXATION

Ce budget présente un gel des tarifs et des taux de taxation qui sont donc fixés en 2023 aux mêmes niveaux qu'en 2022. Le cadre financier présenté prévoit également un maintien de ce gel pendant les 5 années à venir, soit jusqu'en 2027.

Les différents taux de taxes applicables en 2023 selon chaque catégorie d'immeubles sont les suivants :

	2022	2023
<b>Taux de taxes (100\$ de RF)</b>		
Résidentiel	0,9772	0,9772
6 logements et plus	0,9772	0,9772
Terrain vague desservi	1,9544	1,9544
Commercial / 400 k\$ et moins	2,4847	2,4847
Commercial / plus de 400 k\$	3,1372	3,1372
Industriel	2,9868	2,9868
Immeuble agricole	0,9772	0,9772
Forestier	0,9772	0,9772

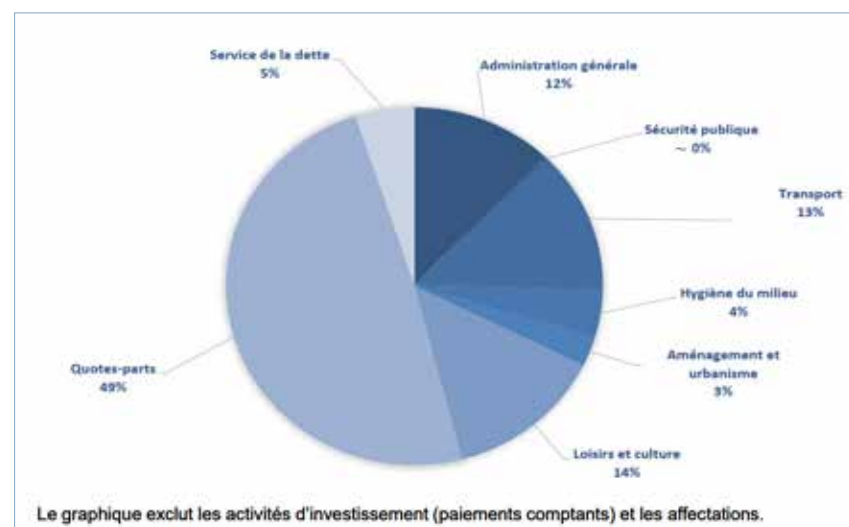
### REVENUS

Le budget 2023 présente une croissance des revenus d'environ 5,75 % par rapport au budget 2022, soit un montant de 3 505 328 \$. Ces revenus supplémentaires sont attribuables à des revenus d'intérêts plus importants, ainsi qu'à la croissance des valeurs foncières résidentielles, commerciales et industrielles (essentiellement de nouvelles unités) qui rapporte de nouvelles taxes foncières.

	2022	2023	Écart
<b>Revenus</b>			
Taxes	55 469 262 \$	57 713 615 \$	2 244 353 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 510 000 \$	1 475 000 \$	(35 000) \$
Transferts	1 599 680 \$	1 760 740 \$	161 060 \$
Services rendus	539 175 \$	681 540 \$	142 365 \$
Imposition de droits	1 349 000 \$	1 349 000 \$	- \$
Amendes et pénalités	70 500 \$	90 000 \$	19 500 \$
Autres revenus d'intérêts	383 000 \$	1 356 050 \$	973 050 \$
<b>Total</b>	<b>60 920 617 \$</b>	<b>64 425 945 \$</b>	<b>3 505 328 \$</b>

### DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement de la Ville prévues pour 2023 sont plus élevées que celles de 2022 de 2 332 294 \$. Diverses variations expliquent cette hausse des dépenses, mais l'impact le plus important est celui de l'augmentation des quotes-parts versées de 1 685 817 \$. La catégorie transport connaît également une hausse de dépenses de 781 770 \$, attribuable essentiellement aux coûts de carburant et de matériaux. Par ailleurs, la diminution de la dette de la Ville et des taux d'intérêts payés sur celle-ci engendre une baisse du coût du service de la dette de 899 826 \$.



	2022	2023	Écart
<b>Dépenses</b>			
Administration générale	6 693 792 \$	6 952 850 \$	259 058 \$
Sécurité publique	255 465 \$	230 055 \$	(25 410) \$
Transport	6 493 730 \$	7 275 500 \$	781 770 \$
Hygiène du milieu	2 357 830 \$	2 463 870 \$	106 040 \$
Aménagement et urbanisme	1 525 790 \$	1 546 625 \$	20 835 \$
Loisirs et culture	7 621 135 \$	8 025 145 \$	404 010 \$
Quotes-parts	26 340 243 \$	28 026 060 \$	1 685 817 \$
Service de la dette	3 815 460 \$	2 915 634 \$	(899 826) \$
<b>Total</b>	<b>55 103 445 \$</b>	<b>57 435 739 \$</b>	<b>2 332 294 \$</b>

## FINANCEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES)

Pour financer les investissements du Programme quinquennal d'immobilisations de 41,8 M\$, le budget 2023 prévoit un paiement comptant des projets pour 6,5 M\$, l'utilisation du fonds de roulement pour 8,3 M\$, l'utilisation du surplus non affecté pour 14,2 M\$ ainsi que des revenus de subventions pour 12,8 M\$.

## DETTE

La dette nette de la Ville sera de 42,6 M\$ au 31 décembre 2023, après un remboursement anticipé de 5,6 M\$ et un remboursement régulier de 0,7 M\$ qui seront effectués en cours d'année. Ce niveau représente un ratio de 117 % entre le montant de la dette nette et le budget de proximité de la Ville. La stratégie de remboursement anticipé de la dette mise en place il y a quelques années est maintenue dans les prévisions et cette dernière (dette à l'ensemble) devrait s'éteindre entièrement en 2026.

Évolution de l'endettement						
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Solde de la dette</b>						
Dette à la charge de l'ensemble	42 550 498 \$	36 611 513 \$	24 863 000 \$	2 704 870 \$	0 \$	0 \$
Dette à la charge de secteurs	6 400 608 \$	6 040 604 \$	5 706 873 \$	5 362 671 \$	4 981 652 \$	4 614 238 \$
<b>Endettement total net</b>	<b>48 951 106 \$</b>	<b>42 652 117 \$</b>	<b>30 569 873 \$</b>	<b>8 067 541 \$</b>	<b>4 981 652 \$</b>	<b>4 614 238 \$</b>
<b>Endettement total net/budget de proximité</b>	<b>142 %</b>	<b>117 %</b>	<b>87 %</b>	<b>23 %</b>	<b>14 %</b>	<b>14 %</b>
<b>Remboursement anticipé de la dette</b>	<b>(5 161 000) \$</b>	<b>(5 637 094) \$</b>	<b>(11 717 157) \$</b>	<b>(22 148 900) \$</b>	<b>(2 704 870) \$</b>	<b>- \$</b>

## PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2023-2027

La planification des dépenses en immobilisations sur une période de cinq ans au lieu de trois ans (traditionnel Programme triennal d'immobilisations) permet d'avoir une vision à long terme, de mieux planifier et d'éviter les mauvaises surprises. Cette planification est mise en pratique à la Ville depuis 2018.

Les investissements projetés au Plan quinquennal d'immobilisations (PQI) sont de :

- 41,8 M\$ en 2023;
- 16,9 M\$ en 2024;
- 18 M\$ en 2025;
- 17 M\$ en 2026;
- 9,8 M\$ en 2027.

Pour l'année 2023, les principaux investissements prévus sont :

- La phase 1 du projet de réaménagement du garage municipal et de l'hôtel de ville : 9 M\$ ;
- L'aménagement des terrains du Centre communautaire multifonctionnel secteur est : 2,25 M\$ ;
- La réfection de la toiture de la bibliothèque Alain-Grandbois : 0,97 M\$;
- La réfection du terrain de baseball Delphis-Marois : 0,65 M\$;
- Le remplacement de quatre installations de jeux d'eau : 0,6 M\$;
- La mise à niveau des marais épurateurs du lac Saint-Augustin : 0,5 M\$;
- La réfection des infrastructures de la route Racette : 7,1 M\$;
- La réfection du rang des Mines et du chemin Girard : 3,85 M\$;
- Le réaménagement des intersections des routes Tessier/138 et de Fossambault/138 : 3,52 M\$;
- L'aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Butte : 2,75 M\$;
- Les travaux de réfection de pavage sur diverses rues du territoire : 4 M\$;
- Le renouvellement de la flotte de véhicules : 1,1 M\$;
- Autres projets divers : 5,5 M\$.



## TAXATION ANNUELLE 2023 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Vous recevrez sous peu le compte de taxes municipales 2023 associé à votre propriété, si ce n'est déjà fait, puisqu'il a été posté le 27 janvier dernier.

Encore cette année, le compte de taxes 2023 est payable en 12 versements mensuels sans intérêt.

### VOICI LE CALENDRIER DE PAIEMENTS

1 <sup>er</sup> mars 2023	3 juillet 2023	1 <sup>er</sup> novembre 2023
3 avril 2023	1 <sup>er</sup> août 2023	1 <sup>er</sup> décembre 2023
1 <sup>er</sup> mai 2023	1 <sup>er</sup> septembre 2023	4 janvier 2024
1 <sup>er</sup> juin 2023	2 octobre 2023	1 <sup>er</sup> février 2024

Il est important de savoir qu'un seul compte de taxes municipales est émis par propriété. Le compte de taxes étant valide pour l'année entière et attribué à la propriété, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ne réémet pas de comptes de taxes foncières au nouveau propriétaire. Ce dernier a donc la responsabilité de s'assurer que les taxes municipales dues sont acquittées, même si c'est le nom de l'ancien propriétaire qui apparaît sur le compte de taxes.

Si vous n'avez pas reçu votre compte à la mi-février, communiquez avec le Service de la trésorerie par courriel à [tresorerie@vsad.ca](mailto:tresorerie@vsad.ca) ou par téléphone au 418 878-2955.

### MODES DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

#### PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENTS PRÉAUTORISÉS (PPA)

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire en ligne et en nous le retournant accompagné d'un chèque portant la mention « annulé » : [vsad.ca/budget-finances](https://vsad.ca/budget-finances).

**DÉJÀ INSCRIT AU PPA ?** L'adhésion se renouvelle automatiquement d'année en année. Si vos informations bancaires ont changé depuis votre inscription, bien vouloir nous faire parvenir un nouveau spécimen de chèque.

#### PAIEMENT AUTOMATISÉ

Le paiement automatisé est possible selon les diverses options offertes (Internet, téléphone, guichet automatique) par les institutions financières participantes dont : la Banque Royale, la Banque de Montréal, la Banque Nationale, la Banque Scotia, la Banque Laurentienne, la Caisse populaire Desjardins, la TD Canada Trust, la CIBC, la HSBC et autres.

Par Internet, trouvez-nous plus facilement en inscrivant « Augustin » dans le champ de recherche de fournisseur de l'application offerte par votre institution financière. Votre numéro de référence correspond au numéro à 18 chiffres de votre matricule.

#### DÉBIT OU ARGENT

Nous vous accueillons à l'hôtel de ville du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h.

### ÉVALUATION

Pour toute question relative à la valeur d'évaluation de votre immeuble, nous vous invitons à communiquer avec le Service d'évaluation de la Ville de Québec au 418 641-6311. Le service d'évaluation foncière est une compétence d'agglomération offerte par la Ville de Québec, même pour les immeubles situés à Saint-Augustin-de-Desmaures.

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour un changement d'adresse, nous vous prions de nous informer de vos nouvelles coordonnées par courriel au [tresorerie@vsad.ca](mailto:tresorerie@vsad.ca) ou par la poste à :

#### Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Hôtel de ville / Service de la trésorerie

200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec, G3A 2E3



## AVIS PUBLICS



En vertu du *Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics*, les avis publics suivants ont été diffusés sur le site Internet de la Ville. Vous pouvez les consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

#### 1. 29 janvier 2023 - Appel d'offres

- APO-2023-002 - Conversion de l'éclairage au DEL pour les terrains sportifs extérieurs au centre socio-récréatif Delphis-Marois, au 300, rue de l'Entrain à Saint-Augustin-de-Desmaures.

- APO-2023-006 - Contrat d'approvisionnement de camions légers

#### 2. 24 janvier 2023 - Demande de dérogation mineure - 165, rue des Grands-Lacs

#### 3. 19 janvier 2023 - Dépôt du rôle général de perception pour l'année 2023

#### 4. 19 janvier 2023 - Démolition - 4920, rue Pierre-Georges-Roy

#### 5. 21 décembre 2022 - Mise en vigueur de règlements:

- Règlement n° 700 sur la mise en place d'un programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour l'année 2023

- Règlement n° 701 abrogeant le règlement n° REGVSAD-2006-002 règlement établissant une commission permanente pour la surveillance et l'administration

- Règlement n° 703 sur les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2023

#### 6. 21 décembre 2022 - Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal

7. 8 décembre 2022 - Mise en vigueur du Règlement n° 2022-696 modifiant le règlement de zonage n° 480-85 pour autoriser l'usage "coiffeurs (et autres services similaires)" dans le groupe commercial II

#### 8. 30 novembre 2022 - Mise en vigueur de règlements:

- Règlement n° 2022-698 modifiant le Règlement no 2022-636 pour la constitution d'un comité consultatif pour les enjeux entourant le lac Saint-Augustin

- Règlement n° 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics

- Règlement n° 2022-695 permettant de déroger au Règlement de zonage 480-85 pour autoriser l'implantation d'un projet spécifique de centre de la petite enfance ou de garderie au 113, rue de New York

9. 28 novembre 2022 - Mise en vigueur du Règlement n° 2022-699 modifiant le Règlement n° 2022-676 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

## TRAVAUX DE PAVAGE 2023

La planification des travaux de pavage pour la saison 2023 est en cours et la Ville a d'ores et déjà confirmé la réfection de plusieurs tronçons de rues dans différents secteurs résidentiels et industriels du territoire. La carte préliminaire ci-bas permet de visualiser les rues touchées par ces travaux qui visent à retirer mécaniquement le pavage existant, puis à refaire le recouvrement de pavage de la chaussée.

Certaines routes et rues sont toujours en évaluation pour la réalisation de travaux en 2023. Le calendrier des travaux sera diffusé au printemps et accessible sur le site Web de la Ville : [vsad.ca/travaux](https://vsad.ca/travaux). Le Service des travaux publics s'assurera de limiter au minimum les désagréments pour les citoyens et assurera la communication avec les résidents touchés en cas d'entraves ou de bris de services.

**QUESTIONS OU COMMENTAIRES ?** Écrivez-nous : [travauxpublics@vsad.ca](mailto:travauxpublics@vsad.ca).



## PROJET DE RÉVISION DU PLAN D'URBANISME

Un projet de Plan d'urbanisme a été présenté aux citoyens suite à son adoption par le conseil municipal le 30 août 2021. L'étape de la consultation publique au cours de laquelle les citoyens pouvaient commenter le projet de Plan d'urbanisme s'est conclue le 13 janvier dernier. La participation des citoyens a été dynamique, plusieurs centaines de commentaires et mémoires ayant été recueillis. Ceux dont l'autorisation de publication a été donnée par les auteurs sont disponibles pour consultation au <https://vsadjeparticipe.ca/>. Un résumé sommaire des commentaires formulés lors de la rencontre de consultation publique tenue le 7 septembre 2022 sera également rendu disponible sous peu, pour consultation sur cette plateforme.

Rappelons que la Ville a l'obligation de réviser son Plan d'urbanisme et ses règlements afin que ceux-ci concordent avec le schéma d'aménagement et de développement adopté par l'Agglomération de Québec et entré en vigueur le 7 février 2020.

L'étape de consultation étant maintenant franchie, l'équipe du Service d'urbanisme et le conseil municipal prendront connaissance de l'ensemble des commentaires et mémoires reçus, puis entameront la révision du projet de Plan d'urbanisme en tenant compte des courants législatifs émis depuis sa première rédaction. À ce stade, des modifications pourraient être apportées au projet de Plan d'urbanisme.

Des étapes de validation de sa conformité seront aussi réalisées auprès de l'Agglomération de Québec. En parallèle à ce processus, la rédaction des règlements d'urbanisme qui découlent du Plan d'urbanisme sera effectuée. Il s'agit d'un grand chantier qui permettra de présenter une nouvelle réglementation pour adoption en cours d'année 2024.



## SAISON HIVERNALE - TRAVAILLONS ENSEMBLE CAR UN DÉNEIGEMENT EFFICACE, C'EST GAGNANT-GAGNANT !

### 4 FAÇONS DE VOUS INFORMER

1. Inscrivez-vous aux alertes citoyennes via le portail <https://citoyen.vsad.ca>. Dès qu'une opération déneigement sera déclenchée, vous recevrez un avis par courriel ou un SMS, selon les options de réception que vous aurez choisies. Notez que le SMS est la méthode la plus efficace !
2. Téléphonez à la ligne info-neige au numéro 418 878-6344
3. Consultez le [vsad.ca](https://vsad.ca)
4. Surveillez les panneaux lumineux



Les opérations déneigement sont lancées avec un préavis minimum de 5 heures et les citoyens sont avisés par différents médias, comme le montre l'image à gauche.

Rappelons que la Ville offre des espaces de stationnement gratuit à certains endroits sur son territoire :

#### Secteur centre

Centre Delphis-Marois: 300, rue de l'Entrain;  
Complexe sportif multifonctionnel: 230, route de Fossambault;  
Rue des Grands-Lacs, à côté de la rue du Vitrier.

#### Secteur Les Bocages

Centre communautaire multifonctionnel secteur est: 4950, rue Lionel-Groulx;  
Centre socio-récréatif Les Bocages: 4850, rue du Sourcin.

### CITOYENNES ET CITOYENS, VOUS AVEZ UN IMPORTANT RÔLE À JOUER AFIN D'AIDER NOS ÉQUIPES À ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DU DÉNEIGEMENT.

Voici comment vous pouvez nous aider :

1. En respectant l'interdiction de stationner lors des opérations déneigement;
2. En plaçant vos bacs de collectes des matières résiduelles sur votre terrain, plutôt que sur le trottoir ou sur la chaussée;
3. En évitant de mettre de la neige sur la voie publique. Laissez la neige de votre cour sur votre terrain lorsque vous déneigez et ne la poussez pas sur les bornes d'incendie;
4. En gardant une distance sécuritaire avec les véhicules de déneigement;
5. En évitant de bloquer une rue étroite en vous stationnant vis-à-vis une autre voiture. Il est important de garder l'espace nécessaire pour que les camions de déneigement et les véhicules d'urgence puissent circuler;
6. En installant des repères visuels pour signaler vos aménagements, tels qu'un muret, une haie, un escalier. Ainsi, les risques de bris sont considérablement réduits.

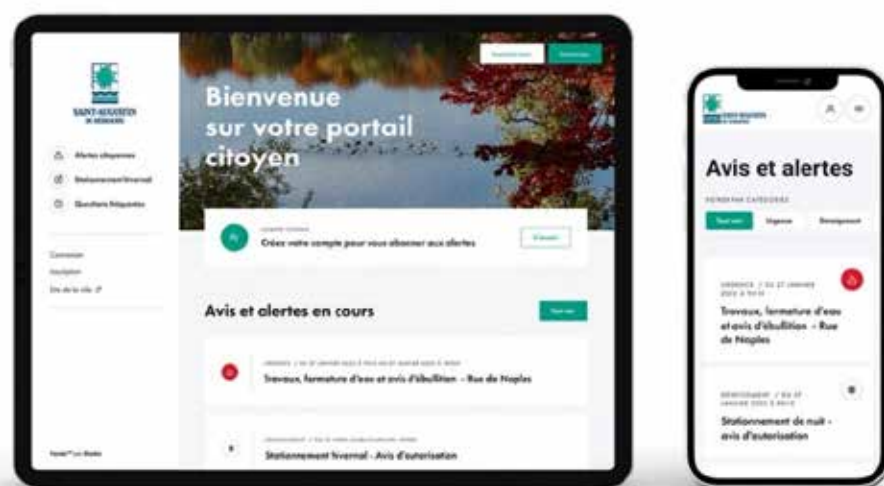


## CHANGEMENT DE PLATEFORME D'ALERTES CITOYENNES

Tel qu'annoncé dans les derniers mois, la Ville a changé de fournisseur de système de transmission d'alertes citoyennes en décembre dernier. Pour ce faire, une mise à jour et une importation de la base de données des abonnés aux alertes citoyennes ont été effectuées dans la plateforme. De nouvelles options seront disponibles. **Il serait pertinent pour vous de visiter le site <https://citoyen.vsad.ca/> et de mettre à jour vos coordonnées et préférences via nos outils mis à votre disposition.**

Par ce changement, la qualité du service sera améliorée. Plus d'options seront disponibles pour les alertes citoyennes, dont la messagerie texte, le courriel, l'automate d'appels, l'application mobile et les réseaux sociaux. Ces outils seront développés au cours des mois à venir afin d'optimiser le service d'alertes citoyennes.

Pour le moment, le portail [Citoyen.vsad.ca](https://citoyen.vsad.ca) permet aux citoyens de consulter les alertes et avis en cours et de faire un signalement, par exemple : bris, réseau d'aqueduc, réseau routier, etc. Vous pourrez également y retrouver une section *Questions fréquentes* que vous pouvez consulter afin d'avoir des informations supplémentaires.



**Une plateforme plus performante afin de répondre aux besoins des citoyens**

## ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

Au grand plaisir des patineurs et hockeys augustinois, l'anneau de glace du lac Saint-Augustin a pu accueillir ses premiers visiteurs le 11 janvier dernier. Venez découvrir, ou redécouvrir, les installations pour cette deuxième année d'exploitation. Sur le site, tout est prévu pour rendre l'expérience des plus

agréable et conviviale comme un chalet ouvert à tous, un comptoir de collations chaudes et froides (offerts les fins de semaine), une terrasse extérieure avec foyer et amplement de places assises pour se reposer et prendre un bon chocolat chaud ! L'activité est gratuite pour tous.



**Anneau de glace du Lac Saint-Augustin**  
942 abonnés • 0 abonnements

**Comme les conditions de glace peuvent être très changeantes d'une journée à l'autre, nous vous invitons à consulter la page Facebook « Anneau de glace du Lac Saint-Augustin » où vous trouverez des mises à jour régulières des activités.**

### ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN INFORMATION AUX USAGERS



**Plan du site et options de stationnement autorisées**

- ★ Accès au site
- Chalet
- Toilettes temporaires
- P Parc Riverain | 20 places
- P Centre communautaire multifonctionnel secteur est | 80 places (750 mètres ou 8 minutes 4950, Lionel-Groulx)
- Rue de L'Hétrière | Stationnement autorisé sur un côté de la rue | 20 places

**HEURES D'OUVERTURE  
TOUS LES JOURS DE 10 H À 21 H**

Anneau de glace de 1 kilomètre (approximatif)  
Surfaces de pond hockey  
Chalet, casiers et musique  
Breuvages et collations (\$) - Fin de semaine

SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE L'ANNEAU DE GLACE

SUIVEZ-NOUS sur les réseaux sociaux

VSAD.ca





## LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



### LA SÉCURITÉ : UN GESTE À LA FOIS

#### ADAPTER SA CONDUITE

En hiver, les conditions climatiques peuvent changer rapidement. Il en va de même avec l'état de la chaussée. Parfois enneigée, parfois glacée, il est primordial d'être vigilant et d'adapter sa conduite.

- Soyez visible, allumez vos phares et prévoyez une distance sécuritaire avec le véhicule devant vous.
- Ajustez votre vitesse.
- Partez plus tôt pour être certain d'arriver à l'heure, quelles que soient les conditions routières.



#### DÉNEIGER LA VOITURE

En tout temps, il est primordial de bien déneiger votre voiture avant de prendre la route. Pour votre sécurité, celle des occupants de votre véhicule ainsi que pour les autres usagers de la route, prenez soin de :

- Retirer la neige et la glace présentes sur la carrosserie pour éviter qu'elles ne glissent dans votre pare-brise lors d'un freinage brusque ou qu'elles ne nuisent à la visibilité ou à la conduite des véhicules qui vous suivent.
- Déglacer complètement le pare-brise, la lunette arrière, les vitres latérales, ainsi que les rétroviseurs pour une visibilité optimale.

#### DÉNEIGER LES ACCÈS

Les accès à votre résidence comme les portes, les fenêtres des chambres et les escaliers extérieurs doivent être libres d'accès en tout temps. En cas d'urgence, vous pourrez sortir plus rapidement. Assurez-vous également que votre adresse civique soit visible de la rue. Au besoin, les intervenants d'urgence pourront la repérer.



#### DÉNEIGER L'ABRI TEMPORAIRE

L'accumulation de neige ou de glace peut amener la toile de l'abri temporaire à déchirer et la structure à céder. Il est recommandé de déneiger régulièrement votre abri. En cas de pluie verglaçante, assurez-vous de le déglacer rapidement afin d'éviter toute surcharge.

#### PRIVILÉGIER LES BOUGIES AU DEL

Les chandelles sont un incontournable pour créer de belles ambiances, mais elles doivent rester sous surveillance et peuvent être la cause d'un incendie si elles sont oubliées ou trop proches d'un matériau inflammable. Procurez-vous des bougies au DEL qui offrent d'aussi belles ambiances, qui sont plus durables, mais surtout, qui sont sécuritaires.

## RENOUVELLEMENT DES LICENCES CANINES VOTRE CHIEN EST-IL MÉDAILLÉ ?

En vertu du Règlement n° 2017-519, vous devez enregistrer votre chien auprès de la Ville. Votre fidèle ami à quatre pattes doit avoir sa médaille attachée à son cou en tout temps. Cette licence permet, entre autres, de retrouver votre chien s'il s'égaré.

Pour renouveler la médaille de votre chien, la Ville vous enverra en février le formulaire d'enregistrement à compléter par tous les propriétaires canins augustinois. Si vous n'avez pas reçu ce formulaire, vous pouvez vous le procurer sur notre site Web à l'adresse : [vsad.ca/animaux](http://vsad.ca/animaux).



#### DES CHANGEMENTS À VOTRE SITUATION ?

Avec ce formulaire, vous pouvez mettre à jour le nombre de chiens que vous avez, vous pouvez ajouter un nouveau compagnon canin, effectuer un remplacement de licence, notamment en cas de perte ou de bris, mettre fin à une licence, par exemple en cas de décès ou de déménagement.

Cette médaille est valide pour une période d'un an, soit du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**. Le coût de cet enregistrement est de 35 \$ par chien pour les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures. Pour les utilisateurs du parc canin de la rue Liverpool ne demeurant pas sur le territoire de la Ville, vous devrez payer

50 \$ afin de vous munir d'une médaille d'utilisation du parc canin. Veuillez noter que des frais de 15 \$ seront exigés pour le remplacement d'une médaille perdue ou brisée.

#### 4 FAÇONS D'ACQUITTER LES FRAIS :

- Sur place au Service d'urbanisme à l'hôtel de ville (argent, débit, crédit ou chèque);
- Par carte de crédit au téléphone (le formulaire doit être envoyé par la poste ou par courriel);
- En ligne via votre institution bancaire ou par guichet automatique (le formulaire doit être envoyé par la poste ou par courriel);
- L'envoi d'un chèque par la poste avec le formulaire

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  
Hôtel de ville,  
Service d'urbanisme,  
200, route de Fossambault,  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Service d'urbanisme

- Par téléphone : 418 878-4662 p.5412
- Par courriel : [urbanisme@vsad.ca](mailto:urbanisme@vsad.ca)



# COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



## FÉVRIER

L	M	M	J	V
		1 	2 	3
6 	7 	8 	9 	10
13 	14 	15 	16 	17
20 	21 	22 	23 	24
27 	28 			

## MARS

L	M	M	J	V
		1 	2 	3
6 	7 	8 	9 	10
13 	14 	15 	16 	17
20 	21 	22 	23 	24
27 	28 	29 	30 	31

**Veuillez prendre note que vous pouvez poser vos questions en lien avec les collectes des matières résiduelles à cette adresse courriel : [matieres.residuelles@vsad.ca](mailto:matieres.residuelles@vsad.ca).**

### Ordures

Les ordures sont collectées toutes les deux semaines.

### Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines.

### Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le mercredi **8 février 2023**.

**NOUVEAU : La collecte des encombrants sera désormais effectuée le mercredi et non le mardi comme les années passées. La date limite pour vous inscrire demeure le lundi, à midi, précédent la collecte (6 février).**

Prière de préciser si les items contiennent du fréon (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.).

Le camion circule dans les rues dès 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin, la veille.

Un maximum de 1 m<sup>3</sup> de matériaux de construction, rénovation ou démolition est accepté lors de cette collecte. L'ensemble des encombrants ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m<sup>3</sup>.

SVP, empilez les encombrants de façon ordonnée et sécuritaire.

**ATTENTION** : Il pourrait arriver que notre fournisseur ne puisse terminer la collecte le jour prévu; il repassera alors dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

#### Inscription en ligne :

<https://vsad.ca/matieresresiduelles>, onglet Encombrants

#### Inscription par téléphone :

418 878-4662, poste 5406.

#### Horaire d'hiver : du 16 novembre au 14 avril

Lundi et mardi : Fermé

Mercredi : 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h

Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

\* Les chargements peuvent être refusés **30 minutes avant la fermeture**, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.

Pendant l'hiver, vous pouvez apporter vos encombrants à l'écocentre.

# DEUX ORGANISMES BIEN DIFFÉRENTS DEUX MISSIONS BIEN DIFFÉRENTES UNE MÊME ADRESSE



La Friperie Saint-Augustin recueille les dons des citoyens et les vend à bas prix. La Friperie engage des gens d'ici et grâce aux profits des ventes, elle soutient des organismes communautaires, dont Présence-Famille Saint-Augustin.

### LA MISSION

- Récupérer, valoriser et revendre les articles domestiques donnés par les gens du milieu.
- Favoriser l'intégration de la main-d'œuvre par la création d'emplois durables et de qualité.
- Soutenir l'organisme communautaire Présence-Famille dans l'accomplissement de ses objectifs.



L'organisme Présence-famille offre aux citoyens à faible revenu de Saint-Augustin-de-Desmaures :

- Des paniers « dépannage »;
- Des paniers Moisson-Québec mensuels;
- Un service d'aide à l'impôt.

Et pour les aînés :

- Popote Roulante;
- Accompagnement-transport;
- Téléphone d'Amitié;
- Café Jasette.

### LA MISSION

- Venir en aide aux personnes et aux familles désavantagées sur le plan économique et social en leur fournissant des services ou des activités visant leur mieux-être;
- Maintenir et améliorer l'autonomie des personnes vivant à domicile;
- Contrer l'isolement social;
- Offrir un milieu de vie et un lieu d'appartenance où des gens peuvent s'entraider et s'épanouir.

## CONNAISSEZ-VOUS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ?

Sur le site [transitionenergetique.gouv.qc.ca](http://transitionenergetique.gouv.qc.ca) vous trouverez des conseils et des outils pratiques pour consommer moins et mieux, le tout en économisant. Qu'est-ce que la transition énergétique? C'est l'abandon progressif de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles en faveur des diverses formes d'énergie renouvelable. Elle correspond également à des changements dans les comportements afin d'éliminer la surconsommation et le gaspillage d'énergie. Sur ce site Internet, vous trouverez des rubriques utiles abordant les thèmes du chauffage, des thermostats, d'eau chaude, de l'éclairage, des appareils ménagers, des portes et fenêtres, de la climatisation, de l'humidité, etc.

Plusieurs programmes de transition énergétique sont présentés au [transitionenergetique.gouv.qc.ca](http://transitionenergetique.gouv.qc.ca). En ce qui a trait au secteur résidentiel, les programmes sont : Éconologis, Rénoclimat, Chauffez vert et Novoclimat. Il va sans dire que tous les programmes listés sont sous conditions. Contactez des spécialistes pour plus d'information.

### ÉCONOLOGIS

Programme gratuit pour les ménages à budget modeste, pour aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre habitation, que vous soyez locataires ou propriétaires. Ce programme est offert d'octobre à mars : faites vite!

Il comporte deux volets : le premier inclut une visite à domicile d'un conseiller en efficacité énergétique qui donnera des conseils pratiques pour économiser en matière de chauffage et d'électricité et il pourra identifier des légers travaux à réaliser pour faire face à l'hiver, comme le calfeutrage des fenêtres, l'installation des coupe-froids, l'isolation de prises électriques, etc.

Le deuxième volet prévoit le remplacement de thermostats mécaniques pour des thermostats électroniques, sous certaines conditions.

### RÉNOCLIMAT

Pour vous inscrire à ce programme, vous devez être propriétaire, il s'échelonne sur plusieurs volets également. Après une première visite, un conseiller Réno-

climat dressera gratuitement un portrait réel de la performance énergétique de votre habitation et vous donnera des conseils personnalisés pour rénover efficacement. Une fois vos travaux terminés, le conseiller fera une nouvelle évaluation de votre habitation pour constater les travaux effectués et l'amélioration obtenue.

De l'aide financière peut être possible si vous effectuez des travaux d'isolation, de remplacement de portes et fenêtres, d'étanchéité et d'installation ou de remplacement de systèmes mécaniques (ventilation, chauffe-eau, thermopompe, chauffage et géothermie).

### CHAUFFEZ VERT

Si votre système de chauffage principal fonctionne au mazout, participez à Chauffez vert et vous pourriez obtenir une aide financière pour remplacer votre système au mazout par un système électrique ou alimenté par d'autres énergies renouvelables (géothermie, éolien, solaire ou une thermopompe. Ainsi, vous améliorerez l'efficacité énergétique de votre propriété, vous réduirez vos émissions de gaz à effet de serre et vous obtiendrez des économies récurrentes sur votre facture d'énergie grâce à votre nouveau système.

### NOVOCLIMAT

Vous achetez une maison neuve ? Optez pour une maison certifiée Novoclimat. Les habitations Novoclimat se caractérisent par la mise en application d'exigences plus élevées en matière d'isolation, d'étanchéité et de ventilation. Elle consommera moins d'énergie qu'une habitation respectant les exigences du Code de construction. En plus d'être construite par un entrepreneur ayant obtenu la certification, votre habitation sera inspectée par un spécialiste indépendant et mandaté par le gouvernement. Une fois les inspections réussies, l'homologation Novoclimat sera décernée à votre habitation et vous pourrez recevoir une aide financière.

### Programmes et services en transition énergétique

Données en date du 31 mars 2022

#### CHAUFFEZ VERT

Conversion du système de chauffage à une énergie renouvelable  
FECC

Indicateurs de résultats (2013-2022)	Cumulatif
Nombre de participants	39 788
Réduction des émissions de GES (t éq. CO <sub>2</sub> /an)	281 644
Aide financière (M\$)	54,1

#### RÉNOCLIMAT

Rénovation d'habitations pour en améliorer la performance énergétique  
Quote-part

Indicateurs de résultats 2007-2022	Cumulatif
Nombre de participants (mesures réalisées - visites « E »)	205 464
Économies d'énergie (GJ/an)	3 406 226
Aide financière (M\$)	286,1

#### ÉCONOLOGIS

Services gratuits pour améliorer l'efficacité énergétique des domiciles (ménages à faible revenu)

Quote-part

Indicateurs de résultats 2008-2022	Cumulatif
Nombre de participants (volets sensibilisation et thermostats)	103 409
Économies d'énergie (GJ/an)	163 437
Aide financière (M\$)	42,5

#### NOVOCLIMAT

Construction d'habitations neuves à haute performance énergétique

Quote-part

Indicateurs de résultats 2008-2022	Cumulatif
Nombre d'unités habitables	49 549
Économies d'énergie (GJ/an)	785 855
Aide financière (M\$)	115,5

## SITUATIONS D'URGENCE : COMMENT BIEN SE PRÉPARER ?

Pour Saint-Augustin-de-Desmaures, les principales situations d'urgence surviennent souvent en raison d'un événement météorologique, dont : vents violents, verglas, pluies abondantes ou vague de chaleur accablante.

En raison de sa position géographique près du fleuve Saint-Laurent et entouré de terres agricoles, le territoire augustinois est souvent visé par de forts vents.



**Au Québec, la Loi sur la sécurité civile établit un partage des responsabilités en matière de sécurité civile entre les citoyens, les entreprises, les municipalités et le gouvernement du Québec. Il revient d'abord à chaque citoyen de pourvoir à ses besoins essentiels pendant les premières heures suivant un sinistre. C'est pourquoi chaque citoyen doit se préparer à cette éventualité.**

### UN CONCOURS : GAGNEZ VOTRE TROUSSE D'URGENCE !

Pendant la semaine de la Sécurité civile en mai prochain, la VSAD lancera un concours afin de mobiliser les gens à se doter d'une trousse d'urgence et permettra à quelques citoyens de gagner leur trousse parmi les gens qui auront rempli le formulaire sur leur niveau de préparation aux situations d'urgence. Ces trousse permettront à des famille de 4 personnes de subvenir à leur besoin pendant les 72 premières heures d'un sinistre.

### QU'EST-CE QU'UNE TROUSSE D'URGENCE DE 72 HEURES ?

Cette trousse vous aidera à subsister lors d'une situation d'urgence, afin de laisser le temps aux secours d'arriver ou que les services essentiels soient rétablis. Cette trousse vous aidera à être autosuffisant pendant au moins 72 heures, car c'est votre responsabilité.

Si vous ne voulez pas faire l'achat d'une trousse spéciale, vous pouvez en monter une vous-même, car plusieurs articles sont déjà en votre possession. Il suffit de rassembler ces articles dans un sac à dos à la maison. Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter et que tous les occupants de la maison soient informés de son emplacement.

### VOICI UN RÉSUMÉ D'ARTICLES ESSENTIELS À RASSEMBLER

- Eau potable — deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours;
- Nourriture non périssable — provisions pour au moins 3 jours;
- Canif, outil multifonctions, petit coffre à outils, ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet, allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux);
- Articles de toilette; médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.), médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin);
- Masques antipoussières — pour filtrer l'air contaminé;
- GPS, boussole;
- Sac à dos, tente, sac de couchage, matelas de sol;
- Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine;
- Vêtements de rechange;
- Argent comptant.



# TA CARRIÈRE SE TROUVE



**ÉQUIPE DE TERRAIN**



**ÉQUIPE DE BUREAU**

## Découvre les possibilités qui te sont offertes

### Équipe de terrain

- Préposé à l'entretien ménager
- Préposé à l'aréna
- Journalier auxiliaire
- Opérateur journalier auxiliaire
- Marcheur signaleur

### Équipe de bureau

- Directeur des services administratifs et financiers
- Agent culturel et communautaire
- Technicien en administration

### Autres emplois à la Ville

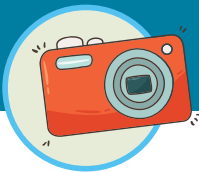
- Surveillants de plateaux d'activités
- Brigadiers scolaires

vsad.ca/carriere

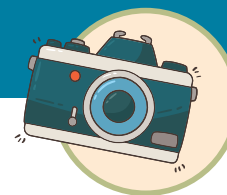


L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.





# LES LOISIRS ET LA CULTURE EN IMAGES



## RETOUR SUR VOTRE ANNÉE DE LOISIRS ET DE CULTURE !

Que de bonheur nous a apporté l'année 2022 avec vous tous, qui avez participé à l'ensemble de nos activités et événements et qui êtes revenus dans vos centres. Merci de votre participation enthousiaste, de vos rires et de votre énergie !

Toute l'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a souhaité vous offrir une programmation haute en couleur qui a semblé avoir rejoint vos intérêts ! L'année 2023 s'annonce bien animée ! Une belle variété d'activités, de belles nouveautés et des surprises vous attendent. Restez à l'affût des informations pour ne rien manquer !

SUIVEZ-NOUS VIA NOS PAGES :

 @Les Augustinois actifs  
@VSADOfficiel

 @augustinoisactifs



Fête Nationale



L'Avant-Nuit



Fête Nationale



L'Avant-Nuit



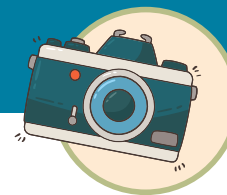
Programmation estivale



Programmation estivale



# LES LOISIRS ET LA CULTURE EN IMAGES



Samedi des sportifs



Programmation estivale



Programmation régulière



Samedi des sportifs



Soirée des bénévoles



Soirée des bénévoles



Soirée des bénévoles



# LE MOIS ET TUQUES BÂS DE LAINE

EN  
FÉVRIER  
ON  
JOUE  
DEHORS



PÂTINAGE AUX FLÂMBEAUX  
DES PAS FRIEDX!  
du 27 janvier dernier

## FESTIVAL POND HOCKEY

4 ET 5 FÉVRIER

12 H À 15 H

Venez célébrer notre sport national  
Mascottes - DJ. - Hockey



ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

## PÂTINAGE AUX FLÂMBEAUX DES AMOUREUX

VENDREDI 10 FÉVRIER

18 H À 20 H

Soirée de patinage illuminée sous le thème  
de l'amour pour une ambiance unique!

Animation - Feu - Musique

ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

## LA FÊTE DES PATINS

SAMEDI 11 FÉVRIER

10 H À 15 H

Grande fête familiale du patin  
Animation - Jeux et surprises - Feu -  
Musique - Patinage

ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

## RÂNDONNÉE AUX FLÂMBEAUX

VENDREDI 17 FÉVRIER

18 H À 20 H

Découvrez la nature et les battures du fleuve  
différemment à la lueur des flambeaux!

Chansonnier - Feu - Énigmes

PARC DES HAUTS-FONDS



## LA FÊTE DES TUQUES

SAMEDI 25 FÉVRIER

13 H À 16 H

Grande fête hivernale pour toute la famille.  
Portez votre plus belle tuque!

Animation - Glissade - Patinage - Jeux

PARC PLACE-PORTNEUF



PROGRAMMATION *complète*

VSAD.ca/MTBL





# 3 AU 13 MARS

# SEMAINE DE RELÂCHE

Inscription requise pour certaines activités.

## Soirée Cinéma/Disco

VENDREDI 3 MARS 18 H 30

SALLE JOBIN

En collaboration avec le Club Optimiste Cap-Rouge-Saint-Augustin.  
Film à 18 h 30 suivi d'une disco à 20 h.



## Bingo pour tous

LUNDI 6 MARS

13 H 30

SALLE JOBIN

Anita, personnage hilarant, vous accueille pour ce bingo coloré où gens de tous âges sont les bienvenus! Prix à gagner.

## Atelier de création de mangas

MARDI 7 MARS

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

14 H 15 ET 15 H 30

Que tu sois un adepte ou non de mangas, viens découvrir comment dessiner ces personnages emblématiques de la culture japonaise.

## Jeux libres pour tous

MERCREDI 8 MARS

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

14 H À 17 H

Viens t'amuser en famille ou entre amis. Aucune inscription, présente-toi directement sur place.

## Club Lego en duo

JEUDI 9 MARS

14 H 30

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

À partir du thème spécial qui te sera proposé, réalise en équipe de deux un montage créatif et original en briques LEGO.

## Spéctacle jeunesse

13 H 30

VENDREDI 10 MARS

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL  
SECTEUR EST

## Patinage Festif

13 H À 15 H 20

JEUDI 9 MARS

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Beau temps, mauvais temps, viens patiner en famille ou entre amis dans une ambiance festive.

En collaboration avec le Club Lions Saint-Augustin-Cap-Rouge.



## Jeux géants sociojeux

JEUDI 9 MARS

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

13 H À 16 H

Viens t'amuser avec nos jeux plus grand que nature!  
Aucune inscription, présente-toi directement sur place.

## Maison des jeunes



PROGRAMMATION SPÉCIALE  
DU 6 AU 10 MARS

Détails à venir  
mdjstaugustin.com

## Maison Omer-Juneau

PROGRAMMATION SPÉCIALE  
DU 3 AU 13 MARS



## Activités libres au Complexe sportif multifonctionnel

Tout au long de la semaine de relâche, viens t'amuser à la piscine ou sur la glace avec tes amis!  
Surveille l'horaire, on aura un moment pour toi!

## Activités libres au Centre communautaire multifonctionnel secteur est

BADMINTON, BASKETBALL, SOCCER, VOLLEYBALL  
Viens pratiquer ton sport favori avec tes amis!



PROGRAMMATION *complète*

VSAD.ca/RELACHE



# La page des Augustinois actifs

# Une Vie culturelle et de loisir S Active et Dynamique

## Lire et faire lire

Vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez partager un peu de votre temps libre avec des enfants? Impliquez-vous comme bénévole-lecteur dans le programme Lire et faire lire. Consultez le [VSAD.ca/culture](http://VSAD.ca/culture) pour tous les détails.



## Zone de jeux vidéos – Bibliothèque Alain-Grandbois

Trois ordinateurs et une PS5 sont disponibles dans la toute nouvelle section jeunesse pour les gamers ou adeptes! Consultez le [VSAD.ca/culture](http://VSAD.ca/culture) pour tous les détails.

### CODE DE VIE

De la zone de jeu vidéo

---

**IMPORTANT**

- Ton aide est importante pour créer une communauté de jeux.
- Reste poli, patient et gentil avec les autres gamers.
- N'oublie pas que tu n'es pas dans ton salon ou dans ta chambre. Ici, le partage est l'affaire de tous!
- Laisse ta place après 60 min.
- Garde ton son très bas.
- Pas de boisson ni de nourriture.

---

**QUI PEUT JOUER?**

- Gamers de 8 ans et plus uniquement.
- 1 seul accompagnateur par gamer permis dans la zone de jeu.
- Maximum de 8 personnes (gamers et accompagnateurs) dans la zone de jeu.

---

**COMMENT JOUER?**

- Seuls les jeux et les manettes de la bibliothèque sont permises.
- Récupère ta manette et ton jeu au comptoir du prêt. N'oublie pas ta carte d'identité ou ta carte d'abonné, elle est obligatoire.
- Tu as de la difficulté à gérer ton temps d'écran? Demande un « timer » au comptoir du prêt, ça t'aidera à respecter ton 60 min!

On te fait confiance. C'est la responsabilité de tous les gamers que le climat soit agréable. Viens voir le personnel s'il y a des problèmes dans la zone de jeu. Le personnel pourra limiter l'accès d'un gamer ou d'un accompagnateur. Si le climat est difficile, le personnel se réserve le droit de fermer la zone de jeu pour la journée.

---

**HEURES D'OUVERTURE**  
(septembre à juin)

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 16 h à 19 h  
Samedi et dimanche : 13 h à 16 h  
Jour férié et journée pédagogique : 15 h à 19 h

## À NE PAS MANQUER! EN FÉVRIER

Bibliothèque Alain-Grandbois
Centre communautaire multi. secteur est
Complexe sportif multifonctionnel
Maison Omer-Juneau

jusqu'au 12	<b>Exposition « Papier en folie »</b> par un collectif d'artistes et des jeunes d'âge scolaire.
à partir du 18	<b>Exposition « Désanxiogène »</b> par le photographe Sylvain Mercier
4	<b>Entre 10 h et 13 h : Atelier créatif en continu « Décoration de petits patins et bâtons de hockey de bois »</b> avec Campagn'ART Multi
9	<b>À 10 h : Conférence-atelier « À la découverte d'Instagram »</b>
10	<b>À 14 h 30 : Pédago à la biblio « Les trucages au cinéma »</b> pour les 8 à 14 ans
12	<b>À 14 h : Spectacle jeunesse « La Valentine magique »</b> pour toute la famille
14	<b>À 10 h : Café de la Saint-Valentin et atelier de fabrication de guimauves</b>
16	<b>À 19 h : Spectacle « Autour du piano - Les chansons de vos amours »</b> avec Jean-Benoît Lemire
27	<b>À 13 h 30 : Conférence virtuelle « Manger sainement à petit prix »</b>
28	<b>Entre 10 h et 12 h : Tricot-Thé – sans inscription</b>
2 mars	<b>À 13 h 30 : Chanter pour chanter avec Benoit Moisan</b>

## Activités sportives extérieures

### Patinoires extérieures et anneau de glace du lac Saint-Augustin

Les équipes travaillent fort pour vous offrir de belles patinoires et les maintenir en bonne condition pour la saison hivernale! Restez informés via notre page Facebook Les Augustinois actifs pour connaître les dernières mises à jour. Pendant la saison hivernale, nos installations sont ouvertes dans les meilleures conditions, selon les horaires suivants:

#### Horaire des patinoires extérieures:

Lundi au vendredi : 17 h à 22 h  
Samedi et dimanche: 10 h à 22 h

#### Horaire de l'anneau de glace du lac Saint-Augustin

Tous les jours : 10 h à 21 h

#### Randonnée / glissade

Quoi de mieux qu'une belle balade dans les sentiers du parc Riverain pour faire le plein d'énergie durant les belles journées d'hiver. Découvrez également notre toute nouvelle butte de glisse au parc Place-Portneuf.

## Programmation



Découvrez toute la programmation dans les pages précédentes de cette édition du MIM et au [VSAD.ca](http://VSAD.ca).

## Concours Billet d'or bibliothèque Alain-Grandbois

Du 12 au 25 février, participez au Grand concours : Gagnez à visiter votre biblio ! Des billets d'or seront cachés dans la bibliothèque tous les jours et ils pourront vous offrir la chance de remporter des prix. Bonne chasse !



999

## SUIVEZ-NOUS

sur les réseaux sociaux

Les Augustinois actifs

AUGUSTINOISACTIFS

# VSAD.ca